

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET D'ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
(GABON)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE GESTION DU COMPTE DE PERENNISATION DES SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL AU GABON

Date : 30 Janvier 2018

Avis n° 001/2018

No de Prêt : IDA 8535-GA

No. de référence : 24

Afin d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté, le Gouvernement de la République Gabonaise a élaboré en juillet 2012, un document d'orientation stratégique dénommé « le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) » qui décline en programmes et actions ciblés, la vision qui fera du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Ce document intègre tous les engagements pris par le Gouvernement Gabonais sur le plan national et international.

Ainsi, conformément aux orientations du PSGE et dans la droite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement et, un accès aux infrastructures d'hydraulique villageoise à hauteur de 75% d'ici 2015.

Cependant, les investissements alloués à la mise en œuvre de programmes d'électrification et d'hydraulique ont permis d'enregistrer de nets progrès dans les grands centres urbains, de nombreuses insuffisances persistent encore. C'est le cas des populations des zones rurales qui restent très en marge de ces avancées, du fait de l'insuffisance des investissements de l'Etat.

Pour y remédier, le PSGE prévoit un ambitieux programme de restructuration de l'ensemble du système énergétique au travers de nombreux projets structurants privilégiant les énergies renouvelables.

Au nombre des investissements prévus, un projet en partenariat avec la Banque Mondiale, piloté par le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MEE), dénommé « *Accès aux services de base en milieu rural et renforcement de capacités* », constitue le volet rural de ce programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, le Gouvernement Gabonais doit créer et financer un compte destiné à la pérennisation des équipements et des services qui seront fournis aux populations.

Les présents Termes de Référence portent sur le recrutement d'un consultant individuel qui aura en charge la rédaction du Manuel de gestion de ce compte dit « compte de pérennisation des services de base en milieu rural au Gabon ».

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de la mission est de décrire les mécanismes de gestion du compte de pérennisation destiné à rémunérer les prestations des opérateurs et assurer le renouvellement des équipements installés en zones rurales.

De façon plus spécifique, le consultant devra décrire et/ou détailler :

- Les parties prenantes dans la gestion de ce compte, leurs rôles et responsabilités ;
- Les modalités de mise en œuvre des procédures de financement et décaissement en cohérence avec les différents textes et accord de financement ;
- Les responsabilités et les délais pour l'accomplissement des différentes tâches et procédures ;
- Les procédures de gestion du compte prenant en compte les structures et acteurs impliqués, les tâches à accomplir, les délais impartis y relatifs ainsi que le moyen d'y arriver ;
- Les procédures de contrôle et de traçabilité des opérations ;
- Les méthodes et outils de travail, gage d'une gestion efficace ;

- Les méthodes pour la continuité et la permanence de la bonne gestion du compte ;

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Le consultant doit être titulaire au minimum d'une maîtrise en économie, en gestion de projet ou gestion financière ou équivalent et avoir une solide expérience probante d'au moins cinq (5) ans dans la préparation des manuels d'exécution de projets de développement et des procédures internationales, notamment celles de la Banque mondiale. Il devra justifier avoir conduit à la satisfaction du client la production d'au moins 3 manuels des procédures.

III. DUREE DE LA MISSION

La langue de travail est le Français. La prestation durera deux (2) mois à compter de la date de démarrage des prestations. Cette durée prend en compte les délais de validation.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011-Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Sélection de Consultant Individuel par la comparaison d'au moins trois (03) CV).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 01 73 19 63, (+241) 04 63 11 99 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org, amavoungou@cntippee.org, bsonkos@yahoo.fr

Les plis porteront la mention suivante « **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration d'un manuel de gestion du compte de pérennisation des services de base en milieu rural** ».

Les dossiers de candidature seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) et doivent parvenir **au plus tard le 15/02/2018 à 12h00 (heure locale GMT + 1)**, par dépôt direct où mail à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Haut de Gué-Gué, Impasse André MBA OBAME, Villa N°117

B.P ; 22 Libreville - GABON

E-mail : tippeegabon@cntippee.org, amavoungou@cntippee.org,

bsonkos@yahoo.fr